

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

ALCOOL ENFANT 10 ANS ET 6ANS

Par Profil supprimé Postée le 24/09/2019 14:07

bonjour

j'ai une question par rapport à mon fils qui mange tous les jours de la brioche qui contient de l'alcool dedans (à priori moins de 1 %) cela peut il avoir des consequenses sur sa santé? L'alcool est il evaporé?Merci

Mise en ligne le 02/10/2019

Bonjour,

Nous ne disposons pas d'informations sur ce sujet, cependant l'alcool s'évaporant en cuisant, plus ou moins, voire en totalité selon différents critères (quantité, type d'alcool, temps de cuisson, température,...), nous pensons pouvoir vous rassurer en vous disant qu'il ne devrait pas y avoir d'effet néfaste sur la santé.

Toutefois, si la question des conséquences de ce produit sur la santé de vos enfants est trop préoccupante, n'hésitez pas à poser aussi la question à un médecin. Vous pouvez également appliquer un principe de précaution et choisir des brioches qui ne contiennent pas d'alcool.

Par ailleurs, l'information contenue sur les aliments est une obligation et par conséquent celle de la teneur en alcool en fait partie. N'hésitez pas, si necessaire, à vous tourner vers le fabricant pour obtenir plus de précisions.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter au 0980 980 930 de 8h à 2h (appel anonyme et non surtaxé).

Bien cordialement

© Alcool Info Service - 8 mai 2024 Page 1 / 1